

NAO 2023

Février 2023



POUR DE RÉELLES AUGMENTATION!

L'année 2022 a été marquée par une forte inflation, le taux atteignant 6% en janvier. L'alimentaire et l'énergie, les deux postes de dépenses les plus importants pour les bas salaires, ont eux augmenté respectivement de 13,2% et 16,3%.

Cette année nous ne voulons pas de mesurettes, mais de vraies avancées sociales et un véritable partage de la valeur ajoutée du travail fournie par nous tous !

Tous les syndicats se sont encore une fois accordés pour réclamer:

- 7% d'augmentation pour tous les salariés
- Augmentation de la part patronale pour les tickets restaurant de 5,92€ à 6,50€
- Augmentation des paniers repas de 20%
- Augmentation de 15% des primes: jour férié, samedi et remplacement

Réclamations auxquelles la CGT ajoute les suivantes:

- Déplafonnement de la prime d'ancienneté.
- Augmentations indexées à minima sur le taux de réévaluation du smic.
- Demande d'ouverture d'une négociation d'un accord pour la retraite progressive.
- Prime de transport de 400€ pour les frais de carburant et remboursement à hauteur de 75% de l'abonnement des transports en commun.

Réagissez, défendez-vous, syndiquez-vous !

Rejoignez la CGT